

François MONDELLO

Présentation du programme

(Elections présidentielles 2022 FFEA)





Un programme en 4 points

Renforcer et préserver la représentativité :

- 1. métier**
- 2. sociale**
- 3. économique**
- 4. sociétale**



1. Représentativité métier

Sur le plan de la souveraineté du métier :

- ▶ Affirmer nos positions par l'élaboration et la production de règles métiers, de recommandations professionnelles, d'avis du HCDEA
- ▶ Protéger le statut réglementé de la profession en liaison avec le ministère de l'intérieur
- ▶ Travailler au développement de nouveaux champs de compétence dans le domaine de la prévention et de la sécurité routière
- ▶ Réviser le diplôme d'expert en automobile pour qu'il réponde au réel besoin des activités des cabinets et entreprises d'expertise.



1. Représentativité métier

Vis à vis des clients assureurs :

- ▶ Redonner du sens aux prestations des cabinets et entreprises en affirmant la distinction entre l'acte d'expertise et les services additionnels

Vis à vis du grand public :

- ▶ Promouvoir la profession et ses qualifications :
 - pour assurer la promotion de son offre de service et développer de nouveaux champs d'action (Eco-diagnostic...)
 - pour susciter des vocations et pérenniser son avenir (insertion des futurs experts)



2. Représentativité sociale

- ▶ Préparer la branche de l'expertise automobile à l'obligation de s'inscrire dans la dynamique de la restructuration des branches
- ▶ Adapter l'APASEA (comité inter-entreprises) pour lui permettre de perdurer, en cas d'éventuelle disparition de la branche de l'expertise automobile
- ▶ Agir, par l'action conjointe de la branche et d'IFOR2A, pour le développement des compétences des salariés au regard de certaines spécialités du métier et créer les certifications correspondantes (*qui seraient délivrées par la FFEA*)
- ▶ Œuvrer annuellement, au travers de l'OPCO EP, pour que les plans de formation de tous les cabinets et entreprises de la branche soient financés



3. Représentativité économique

- ▶ Définir, au travers une étude économique confiée à un cabinet de conseil et d'audit spécialisé, les différentes composantes de la prestation de service du professionnel de l'expertise, entre ce qui relève de l'acte technique (rapport d'expertise) et des services aux clients, afin d'en déterminer leurs valeurs économiques respectives.
- ▶ Porter les résultats de l'étude économique auprès de l'ensemble des clients de la profession afin de remettre en cause la pratique et faire évoluer le modèle actuel.
- ▶ Faciliter, au travers de la filiale AR&D (future RDEA), l'accès pour tous les cabinets et entreprises à toutes les nouvelles technologies (informatique / digitale) utiles à l'exercice de la profession.



4. Représentativité sociétale

- ▶ Inscrire la profession, au travers du MAP, l'observatoire des experts de la mobilité (porté par la filiale AM&P future MPEA), sur tous les grands thèmes liés à la mobilité individuelle et autonome des Français
- ▶ Permettre aux cabinets et entreprises, en les accompagnant, d'adopter une réelle démarche prospective pour le développement d'une offre de service adaptée aux enjeux de la mobilité (véhicules, services, budget, maintenance, transition énergétique...)



FRANÇOIS MONDELLO



PARCOURS

Récipiendaire de la médaille de la sécurité intérieure,
échelon bronze, agrafe « Sécurité routière »

Président national FFEA (ex ANEA) (2017-2022)

Président de la CFEA depuis 2019

Membre du conseil de surveillance de DARVA depuis 2017

Membre du CA de SIDEXA depuis 2017

Membre de la Commission Nationale des Experts en Automobile (2016-2021)

Administrateur national (2014-2017)

Conseiller national de l'ANEA (2010-2014)

Membre de la commission VE, Formateur des formateurs (2009-2017)

Formateur VE (2009-2014)

Président délégué de la commission nationale d'accidentologie

Membre de la commission nationale d'accidentologie (2011-2013)

Formateur au DEA (2007-2008)

Credit photo Mélanie ROBIN